

# ENVIE DE PARTIR ?



*pour les collégiens et les lycéens*

VOYAGES

STAGES

JOBS

ETUDES

PROJETS

**Yvelines Information  
Jeunesse**

2 place Charost  
78000 VERSAILLES  
Tél. : 01 39 50 11 13  
[europedirect78@yij78.org](mailto:europedirect78@yij78.org)  
[www.yij78.org](http://www.yij78.org)



**Centre Information Jeunesse  
du Val d'Oise**

1 place des Arts  
Parvis de la Préfecture  
95000 CERGY  
Tél. : 01 34 41 67 66  
[cied@cij95.asso.fr](mailto:cied@cij95.asso.fr)  
<http://cij.valdoise.fr>



**Maison de l'Europe  
des Yvelines**

Espace Paul et André Véra  
2 rue Henri IV  
78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE  
Tél. : 01 39 73 63 52  
[contact@maison europe78.eu](mailto:contact@maison europe78.eu)  
[www.maison europe78.eu](http://www.maison europe78.eu)





# Sommaire

Les Centres d'information Europe Direct .....	4
Introduction.....	5
Les pays de l'Union européenne .....	5
Apprendre une langue .....	6
Comenius, de la maternelle au lycée.....	8
Leonardo da Vinci, enseignement et formation professionnels .....	10
Deux programmes de l'OFAJ : Sauzay et Voltaire.....	11
Le programme européen Jeunesse en Action : les échanges de jeunes .....	13
Qu'est-ce qu'un Kiosque Europe ? .....	14



Réseau d'information généraliste sur l'Europe, grand public, labellisé par la Commission européenne, "Europe Direct" est l'intermédiaire entre l'Union européenne et ses citoyens au niveau local.

Nos missions :

- permettre aux citoyens d'obtenir des informations claires, des conseils et des réponses à leurs questions en ce qui concerne l'Europe, sa construction, son fonctionnement, ses politiques, ses possibilités de financement et son actualité ;
- encourager activement le débat local et régional sur l'Union européenne et ses politiques ;
- permettre aux institutions européennes d'améliorer la diffusion d'informations adaptées aux besoins locaux et régionaux ;
- offrir au public la possibilité de fournir un retour d'information aux institutions européennes sous forme de questions, d'avis et de suggestions.

Les centres peuvent par ailleurs être des correspondants des réseaux d'information Eurodesk (réseau d'information sur la mobilité des jeunes en Europe) et de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse), ou encore des structures d'envoi du Service Volontaire Européen (SVE) ; ce qui en fait des lieux ressources proposant un panorama complet des dispositifs facilitant la mobilité internationale des jeunes et ce quel que soit le projet envisagé : poursuite d'études, recherche d'emploi ou de stage, organisation d'échanges et de rencontres, période de volontariat...

Pour mener à bien leur mission d'information, les CIED accueillent le public et répondent aux questions par téléphone et par email. Ils peuvent aussi organiser des rencontres sur l'Union européenne et des actions d'information au niveau local. Sur place, vous disposez de nombreux documents (brochures, dépliants, affiches, etc.) et vous pouvez accéder aux différents sites d'information sur l'Europe grâce à un ordinateur réservé à cet usage. Vous retrouvez aussi toute l'actualité européenne sur les sites Internet des différentes structures.

## Yvelines Information Jeunesse

2 place Charost  
78000 VERSAILLES  
Tél. : 01 39 50 11 13  
[europedirect78@yij78.org](mailto:europedirect78@yij78.org)  
[www.yij78.org](http://www.yij78.org)



## Centre Information Jeunesse du Val d'Oise

1 place des Arts  
Parvis de la Préfecture  
95000 CERGY  
Tél. : 01 34 41 67 66  
[cied@cij95.asso.fr](mailto:cied@cij95.asso.fr)  
<http://cij.valdoise.fr>



## Maison de l'Europe des Yvelines

Espace Paul et André Véra  
2 rue Henri IV  
78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE  
Tél. : 01 39 73 63 52  
[contact@maison europe78.eu](mailto:contact@maison europe78.eu)  
[www.maisoneurope78.eu](http://www.maisoneurope78.eu)



# Introduction

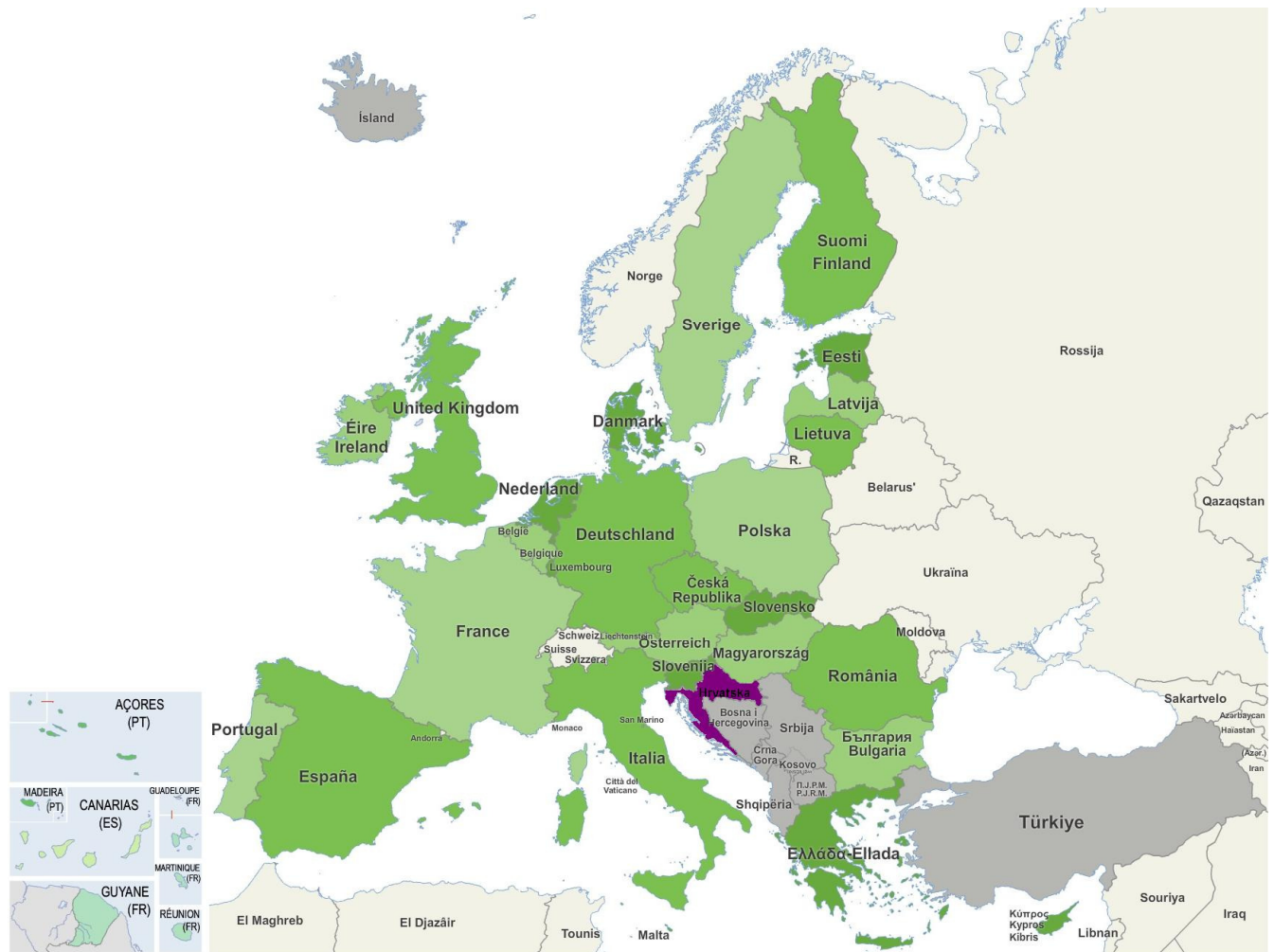
Que ce soit dans le but de découvrir une culture ou d'apprendre une langue, étudier, travailler ou encore voyager en Europe représente un véritable atout. Il existe de nombreuses possibilités qui permettent de rendre ces séjours réels, cependant, les dispositifs sont souvent méconnus.

Ce guide s'adresse tout particulièrement aux collégiens et lycéens souhaitant améliorer leurs connaissances linguistiques, découvrir d'autres cultures ou tout simplement vivre une expérience à l'étranger.

On retrouve un aperçu de chaque dispositif grâce à ces différentes rubriques :

- ✓ à qui s'adresse le dispositif
- ✓ en quoi il consiste
- ✓ les raisons qui poussent les jeunes à y participer
- ✓ les pays dans lesquels il peut être réalisé

## Les pays de l'Union européenne



Source : Europa

- 27 Etats membres de l'UE
- Sur la voie de l'adhésion à l'UE
- Croatie (Etat membre de l'UE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013)

# Apprendre une langue

Les langues représentent un aspect important de la culture européenne puisqu'elles forgent à l'Union européenne son identité à caractère multiculturel.

L'Union européenne a 23 langues officielles. Avec l'entrée de la Croatie le 1<sup>er</sup> juillet 2013, ce nombre sera porté à 24. Les langues de travail des institutions européennes sont le français, l'anglais et l'allemand, mais les documents officiels doivent tous être traduits dans l'ensemble des langues officielles de l'UE.

Afin de rappeler l'importance des langues en Europe, une journée européenne des langues a été mise en place. Elle a lieu chaque année le 26 septembre, journée durant laquelle des centaines d'activités à travers toute l'Europe célèbrent la diversité des langues et encouragent leur apprentissage.

Apprendre une langue comporte de nombreux avantages. En effet, en plus de permettre à une personne de s'imprégner d'une culture, cela améliore son employabilité.

## Pour plus d'informations

Europa, Les langues dans l'UE : [http://europa.eu/abc/european\\_countries/languages/index\\_fr.htm](http://europa.eu/abc/european_countries/languages/index_fr.htm)

Commission européenne, Langues : [http://ec.europa.eu/languages/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/languages/index_fr.htm)

Commission européenne, Le quiz des langues : [http://ec.europa.eu/languages/quiz/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/languages/quiz/index_fr.htm)

Commission européenne, Direction générale de la traduction : [http://ec.europa.eu/dgs/translation/translating/officiallanguages/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/dgs/translation/translating/officiallanguages/index_fr.htm)

## Trouver un correspondant à l'étranger

### Pour qui ?

N'importe qui, de n'importe quel âge et n'importe quel niveau de langue.

### C'est quoi ?

Trouver un correspondant dans le monde pour s'échanger des mails ou des lettres, voire se rencontrer.

Il existe différentes façons de procéder (cette liste n'est pas exhaustive) :

### Trouver un jeune correspondant, scolaire ou étudiant :

- ✓ [www.franceworld.com](http://www.franceworld.com)
- ✓ [www.epals.com](http://www.epals.com)
- ✓ [www.studentsoftheworld.info](http://www.studentsoftheworld.info)

### Trouver un correspondant dans le monde entier :

- ✓ [www.ifl-france.org](http://www.ifl-france.org)
- ✓ [www.ippenfriends.com](http://www.ippenfriends.com)
- ✓ [www.internationalpenfriends.com](http://www.internationalpenfriends.com)

**Les établissements internationaux en France :** Exemples : Lycée franco-allemand à Buc (78), Lycée International à Saint-Germain-en-Laye (78), British School of Paris à Croissy-sur-Seine (78), Ecole Internationale Malherbe au Vésinet (78), etc.

**Les centres culturels étrangers en France :** Liste des centres culturels étrangers situés à Paris sur [www.canada-culture.org/fr-eng/centres-culturels-f.html](http://www.canada-culture.org/fr-eng/centres-culturels-f.html)

**Le jumelage de votre commune :** Annuaire des membres de l'AFCCRE et de leurs jumelages (Associations Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) : <http://www.afccre.org/fr/nos-membres/annuaire-des-membres>

**Les associations d'échanges internationaux :** Exemples pour l'Allemagne : Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) : [www.ofaj.org](http://www.ofaj.org) ou Stammtisches : [www.afasp.net](http://www.afasp.net)



## Les séjours linguistiques

### Pour qui ?

Pour les jeunes à partir de 10 ans (8 ans pour les séjours linguistiques en France). Voir aussi les classes d'âge par formule. Attention : Elles sont données à titre indicatif et peuvent varier d'un organisme à l'autre.

### Combien de temps ?

Minimum une semaine, mais en général, on estime qu'un séjour est plus efficace à partir de 2 semaines.

### Dans quels pays ?

Parmi les pays de langue anglaise, on trouve les « grands classiques » (Angleterre, Irlande, États-Unis), mais aussi des pays comme Malte, l'Australie, le Canada ou la Nouvelle Zélande, sachant que la Grande-Bretagne demeure la destination de loin la plus courue pour les séjours linguistiques.

D'autres pays ont également la cote : Russie, Espagne, Mexique, Brésil, Allemagne, Autriche ou Italie et, plus loin de nous, Chine et Japon.

### C'est quoi ?

Différentes formules adaptées à l'âge et au niveau de langue du jeune mais aussi au budget de chacun (Cette liste n'est pas exhaustive) :

- ✓ **Séjour dit « traditionnel »** en **famille** ou en **résidence** avec cours collectifs le matin et activités sportives ou culturelles l'après-midi. Le jeune retrouve le groupe de français avec lequel il est parti (le transport est généralement accompagné) pendant les cours et les activités. On privilégiera cette formule pour les jeunes de 10 à 14 ans.

Il existe une version dite « **internationale** » de cette formule. La différence par rapport au séjour « traditionnel » réside dans le fait que le groupe de français est mélangé à des groupes d'autres nationalités, toutes les activités se déroulent donc en anglais.



- ✓ **Séjour en immersion en famille** avec ou sans activités et/ou avec ou sans cours à partir de 14 ans. Le jeune partage la vie de la famille. Une version de cette formule appelée « one to one » est une immersion chez un professeur avec des cours particuliers à domicile.
- ✓ **Ecoles de langues**, à partir de 16 ans, pour suivre des cours et éventuellement passer des examens de langue. Cette formule n'est pas encadrée donc elle s'adresse à des jeunes suffisamment indépendants.
- ✓ **Intégration scolaire** à partir de 12 ans. Le jeune partage la vie d'une famille et suit la scolarité normale du pays d'accueil (2 semaines à un an). Mais attention : comme il n'existe pas d'équivalence au niveau collège ou lycée, l'année passée à l'étranger ne sera pas prise en compte à son retour en France.

De nombreux organismes proposent des séjours linguistiques, pour s'assurer du sérieux de ces organismes, il faut vérifier qu'ils sont en règle avec la législation et qu'ils répondent à certaines normes (ex : norme AFNOR). Pour exercer leur activité, les organismes doivent être enregistrés au **Registre des opérateurs de voyages et de séjours immatriculés** : [www.atout-france.fr](http://www.atout-france.fr).

Il existe également des organismes garants de la qualité des séjours, par exemple :

- **L'Office** (L'Office national de garantie des séjours et stages linguistiques) : [www.loffice.org](http://www.loffice.org).
- **L'UNOSEL** (Union nationale des organisations de séjours éducatifs, linguistiques et des écoles de langues) : [www.unosel.com](http://www.unosel.com)

Pour plus d'informations, consultez la fiche Actuel CIDJ n°7.6 : « Les séjours linguistiques à l'étranger ».



# Comenius, de la maternelle au lycée

Ce programme s'adresse uniquement aux élèves dont l'établissement dispose d'un partenariat Comenius avec d'autres établissements.

Deux volets du programme Comenius sont consacrés à la mobilité des élèves :

- ✓ Les partenariats scolaires (multilatéraux et bilatéraux)
- ✓ La mobilité individuelle des élèves



## Les partenariats scolaires

### Dans quels pays ?

L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, la Lettonie, le Liechtenstein, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie.

## Les partenariats scolaires multilatéraux

### Pour qui ?

Pour tous les élèves de la maternelle au lycée.

### C'est quoi ?

Les partenariats scolaires multilatéraux permettent aux élèves d'échanger et de coopérer avec d'autres établissements en Europe (au moins trois pays participants). Ils se traduisent par des thèmes et des activités en commun sur lesquels les élèves réfléchissent ensemble.

Ces thèmes sont axés sur les centres d'intérêt des élèves et comprennent par exemple les arts, les sciences, les langues, le développement durable, le patrimoine culturel, la lutte contre l'échec scolaire... Les activités réalisées en commun peuvent être accompagnées de la visite des établissements partenaires.

### Pourquoi ?

- ✓ Donner un premier aperçu de l'Europe, de la citoyenneté européenne et du multiculturalisme aux élèves.
- ✓ Leur offrir un aperçu des différentes méthodes d'apprentissage en Europe.



## Les partenariats scolaires bilatéraux

### Pour qui ?

Pour tous les élèves à partir de 12 ans.

### C'est quoi ?

Ces partenariats sont axés sur l'apprentissage des langues. Ils prévoient des échanges de groupes d'élèves qui restent au moins dix jours dans l'établissement scolaire partenaire. Durant ces échanges, des projets linguistiques basés sur un thème commun sont développés. Une préparation linguistique est prévue par l'établissement.





## Pourquoi ?

- ✓ Permettre aux élèves de mettre en pratique leurs connaissances linguistiques et de se rendre compte de l'utilité d'apprendre une langue étrangère.
- ✓ Apprendre à travailler en équipe, à être organisé et utiliser les technologies de l'information et de la communication.

Pour plus d'informations :  
[http://ec.europa.eu/education/comenius/bilateral\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/education/comenius/bilateral_fr.htm)

### En savoir plus sur les partenariats scolaires :

Académie de Versailles, Partenariats scolaires Comenius :

[www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1\\_60543/partenariats-scolaires-comenius](http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_60543/partenariats-scolaires-comenius)

Commission européenne, Guide destiné aux établissements scolaires :

[http://ec.europa.eu/dgs/education\\_culture/publ/pdf/comenius/handbook08\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/publ/pdf/comenius/handbook08_fr.pdf)

## La mobilité individuelle des élèves

### Pour qui ?

Pour les élèves de l'enseignement secondaire de plus de 14 ans.

### C'est quoi ?

Ce dispositif permet aux jeunes de passer entre trois mois et dix mois dans une école d'un autre pays de l'Union européenne. Durant leur séjour, ils sont hébergés dans une famille d'accueil. La participation aux cours et les résultats obtenus durant ce séjour sont reconnus par les établissements d'origine.



### Pourquoi ?

- ✓ Offrir aux élèves une expérience européenne leur permettant de découvrir une autre culture et une autre langue.

### Dans quels pays ?

L'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Islande, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, le Liechtenstein, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie.

### Pour plus d'informations

Académie de Versailles, Mobilité individuelle des élèves Comenius :

[www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1\\_60559/mobilite-individuelle-des-eleves-comenius-sejours-longs-dans-un-pays-europeen](http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_60559/mobilite-individuelle-des-eleves-comenius-sejours-longs-dans-un-pays-europeen)

Commission européenne, Mobilité individuelle des élèves Comenius (Guide 2013) :

[http://penelope.2e2f.fr/docs2013/documentation/fiche\\_candidature/guide-mobilite-individuelle-eleves-2013-fr.doc](http://penelope.2e2f.fr/docs2013/documentation/fiche_candidature/guide-mobilite-individuelle-eleves-2013-fr.doc)

### En savoir plus sur le programme Comenius

Agence Education Formation France, Comenius : [www.europe-education-formation.fr/comenius.php](http://www.europe-education-formation.fr/comenius.php)

Commission européenne, Comenius :

[http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/comenius\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/comenius_fr.htm)

Toute l'Europe, Comenius :

[www.touteleurope.eu/fr/actions/social/education-formation/informations-pratiques.html](http://www.touteleurope.eu/fr/actions/social/education-formation/informations-pratiques.html)

eTwinning, Recherche de partenariats : [www.etwinning.net/fr/pub/index.htm](http://www.etwinning.net/fr/pub/index.htm)

# Leonardo da Vinci, enseignement et formation professionnels

Le programme Leonardo da Vinci vise l'enseignement et la formation professionnels. Il a pour but de transmettre des compétences et méthodes de travail au-delà des frontières nationales. Un volet de ce programme s'adresse aux élèves.

## Pour qui ?

Le programme Leonardo da Vinci est destiné :

- ✓ aux apprentis jusqu'au niveau Bac (entre 16 et 25 ans)
- ✓ aux élèves de la formation professionnelle initiale jusqu'au niveau Bac et aux collégiens

## C'est quoi ?

Ce programme offre la possibilité aux élèves et apprentis d'effectuer un stage en entreprise allant de 2 à 39 semaines (9 mois) dans un pays participant au programme.

Cette période est reconnue comme partie intégrante du cursus de formation de l'élève ou l'apprenti.

En général, l'établissement a des partenariats avec des entreprises. Si non, l'élève peut chercher lui-même une entreprise après l'accord de son établissement.

Une aide pouvant aller jusqu'à 200 euros est accordée pour la préparation pédagogique linguistique et culturelle.

Pour les apprentis en formation professionnelle, la bourse Leonardo prend en charge les frais de voyage, d'assurance, la préparation pédagogique, linguistique et culturelle et les frais d'hébergement et de nourriture. Le salaire versé par l'entreprise du pays de départ continue à être versé. D'autres aides peuvent également être perçues.



## Pourquoi ?

- ✓ Permettre aux élèves ou apprentis de partir à l'étranger et de découvrir d'autres cultures à moindre coût et sans retarder leur formation professionnelle.
- ✓ Leur permettre d'apprendre de nouvelles méthodes de travail, d'acquérir de l'expérience professionnelle, de perfectionner une langue étrangère et donc d'améliorer leur employabilité en France et à l'étranger.

## Dans quels pays ?

L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, la Lettonie, le Liechtenstein, la Lituanie, le Luxembourg, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, Malte, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie.

## Pour plus d'informations

Agence Education Formation France, Leonardo : [www.europe-education-formation.fr/leonardo.php](http://www.europe-education-formation.fr/leonardo.php)

Commission européenne, Leonardo :

[http://ec.europa.eu/education/pub/pdf/vocational/leonardo15\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/education/pub/pdf/vocational/leonardo15_fr.pdf)

Toute l'Europe, Leonardo :

[www.touteurope.eu/fr/actions/social/education-formation/informations-pratiques.html](http://www.touteurope.eu/fr/actions/social/education-formation/informations-pratiques.html)

# Deux programmes de l'OFAJ : Sauzay et Voltaire



L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) propose de nombreux programmes destinés à tisser des liens entre jeunes Allemands et jeunes Français. Deux programmes sont destinés aux collégiens et lycéens :

- ✓ Le programme Brigitte Sauzay
- ✓ Le programme Voltaire

OFAJ  
DFJW

## Le programme Brigitte Sauzay

### Pour qui ?

Le programme Brigitte Sauzay s'adresse aux élèves de la 4<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup> ayant un minimum de deux ans d'apprentissage de l'allemand.

### C'est quoi ?

Il s'agit d'un échange entre un élève français et un élève allemand. Après avoir trouvé un correspondant par le biais de son établissement, l'élève français séjourne pour une durée pouvant aller de six semaines à trois mois (six semaines à deux mois pour les élèves de 4<sup>ème</sup>) chez son correspondant allemand. Il fréquente également le même établissement que ce dernier pendant une durée de six semaines minimum.

Cet échange, étant basé sur le principe de réciprocité, l'élève allemand sera également amené à séjourner en France dans la famille de l'élève français et à suivre les mêmes cours que celui-ci.

Une subvention forfaitaire pour frais de voyage peut être accordée par l'OFAJ.

Pour pouvoir participer à ce programme, l'élève intéressé doit prendre contact avec son établissement. Dans le cas où un partenariat existe, le correspondant allemand sera recherché en priorité dans l'établissement partenaire. Lorsqu'il n'est pas possible pour l'élève ni pour l'établissement de trouver un partenaire et qu'il existe un programme basé sur un accord spécifique de l'académie avec son Land partenaire, les familles des élèves peuvent prendre contact avec la Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) du rectorat de chaque académie. Les DAREIC pourront alors aider l'élève à trouver un partenaire. (Coordonnées des DAREIC : <http://www.education.gouv.fr/cid1013/liste-des-dareic.html>).



### Pourquoi ?

- ✓ Permettre à l'élève de s'imprégner totalement à la culture allemande puisqu'il vit dans une famille allemande et suit des cours dans une école allemande.
- ✓ Lui permettre d'améliorer ses connaissances linguistiques.

### Pour plus d'informations

OFAJ, Descriptif du programme : [www.ofaj.org/programme-brigitte-sauzay](http://www.ofaj.org/programme-brigitte-sauzay)

OFAJ, Informations pour les participants français :

[www.ofaj.org/sites/default/files/Infos\\_Sauzay\\_F2012\\_0.pdf](http://www.ofaj.org/sites/default/files/Infos_Sauzay_F2012_0.pdf)

Ministère de l'éducation nationale, Programme Brigitte Sauzay 2012-2013 :

[www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=61192](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61192)

Académie de Versailles, Programme Brigitte Sauzay :

[www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1\\_60561/programme-brigitte-sauzay-3-mois-en-allemande](http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_60561/programme-brigitte-sauzay-3-mois-en-allemande)

## Le programme Voltaire

### Pour qui ?

Pour les élèves de troisième des collèges publics et privés sous contrat et de seconde des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels. Ces élèves doivent posséder un niveau satisfaisant en allemand.

### C'est quoi ?

Le programme Voltaire permet aux élèves d'effectuer un séjour de six mois en Allemagne où ils suivront des cours. Ce programme fonctionne sous forme de tandem. Ainsi, chaque participant français vivra dans la famille d'un autre participant allemand et ira sera dans sa classe à l'école (de mars à août). De septembre à février, l'expérience se répétera mais en France où le jeune allemand sera accueilli dans la famille du jeune français et ira à l'école avec lui.

Chaque participant peut bénéficier d'une aide pour les frais de transport et une bourse de 250 euros pour les dépenses d'ordre culturel (livres, sorties, visites...).

Les élèves doivent eux-mêmes déposer un dossier de candidature auprès de l'OFAJ au cours du premier semestre de l'année scolaire pour pouvoir participer au programme. Les résultats scolaires ne sont pas déterminants pour la sélection, ce sont surtout la personnalité et la motivation des candidats qui sont pris en compte. En janvier, une commission a lieu afin de sélectionner les candidatures retenues. Cette sélection s'effectue en fonction du nombre de places et de candidatures françaises et allemandes. Dès lors, chaque élève français retenu se verra attribué un correspondant allemand.

### Pourquoi ?

- ✓ Permettre à l'élève d'améliorer ses connaissances linguistiques et culturelles.
- ✓ Lui permettre d'acquérir des compétences importantes telles que l'autonomie et l'ouverture d'esprit puisqu'il s'agit d'un programme long.



### Pour plus d'informations

OFAJ, Descriptif du programme : [www.ofaj.org/programme-voltaire](http://www.ofaj.org/programme-voltaire)

Ministère de l'éducation nationale : Programme Voltaire 2012-2013 :

[www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=61193](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61193)

Académie de Versailles, Programme Voltaire :

[www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1\\_60560/programme-voltaire-6-mois-en-allemand](http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_60560/programme-voltaire-6-mois-en-allemand)

OFAJ, Voltaire en poche, Guide à l'attention du participant au programme :

[www.ofaj.org/sites/default/files/flipbook/voltaire-en-poche/HTML/index.html#/1/](http://www.ofaj.org/sites/default/files/flipbook/voltaire-en-poche/HTML/index.html#/1/)

#### En savoir plus sur l'OFAJ

Site officiel de l'OFAJ : [www.ofaj.org/](http://www.ofaj.org/)

Tableau récapitulatif des programmes Voltaire et Sauzay :

[www.ac-versailles.fr/public/upload/docs/application/pdf/2012-09/tableau\\_recap\\_ech\\_indiv\\_voltaire\\_sauzay\\_2012-2013.pdf](http://www.ac-versailles.fr/public/upload/docs/application/pdf/2012-09/tableau_recap_ech_indiv_voltaire_sauzay_2012-2013.pdf)

OFAJ  
DFJW

# Le programme européen Jeunesse en Action

## Les échanges de jeunes

Le programme européen Jeunesse en Action est un programme d'éducation non formelle proposé par l'Union européenne.

Une action de ce programme s'adresse tout particulièrement aux collégiens et lycéens, il s'agit des échanges de jeunes.

### Pour qui ?

Pour tous les jeunes de 13 à 25 ans.



### C'est quoi ?

Il s'agit de rencontres entre plusieurs groupes de jeunes venant d'au moins deux pays différents. Ces rencontres doivent avoir lieu dans un des pays des groupes participants pour une durée de 6 à 21 jours.

Ces jeunes sont amenés à réfléchir et à travailler sur un thème qu'ils auront choisi. Ce thème doit avoir une dimension européenne et peut concerner des domaines variés tels que la lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, la diversité culturelle, l'art et culture, l'environnement, la protection du patrimoine, les médias et l'information des jeunes, le sport, l'avenir de l'Europe...

Les dossiers de candidature pour participer au programme peuvent être déposés par les groupes de jeunes eux-mêmes, par des organisations ou des associations à but non-lucratif ayant leur siège dans un des pays « Programme », par des organismes publics locaux, régionaux ou nationaux, s'occupant d'animation jeunesse... Les structures d'information jeunesse, notamment celles labélisées Eurodesk, peuvent également aider les jeunes à monter leur projet.

Le programme prend en charge 70 % des frais de transport, 100 % d'une visite de planification préalable, un forfait pour les dépenses liées à l'échange (hébergement, restauration, préparation des activités...).

### Pourquoi ?

- ✓ Permettre aux jeunes de travailler sur un sujet qui les intéresse.
- ✓ Leur permettre de découvrir d'autres cultures, d'autres langues. Les jeunes passent la totalité du séjour ensemble, ainsi ils sont obligés de communiquer ensemble et donc de parler dans une langue qu'ils comprennent, souvent l'anglais.
- ✓ Les jeunes ayant moins d'opportunités sont privilégiés dans ces échanges. Il n'y a donc aucune discrimination en ce qui concerne le niveau d'études, les connaissances en langues...

### Dans quels pays ?

L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, la Lettonie, le Liechtenstein, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie.

### Pour plus d'informations

Agence française du programme européen Jeunesse en Action, Les échanges de jeunes : [www.jeunesseenaction.fr/index.php/p13-30ans/echange-de-jeunes](http://www.jeunesseenaction.fr/index.php/p13-30ans/echange-de-jeunes)





*Un point d'information et de documentation sur l'Union européenne et ses institutions au sein des structures qui accueillent des jeunes.*

Les Kiosques Europe, bien identifiés par un visuel européen, comprennent :

- ✓ un fonds documentaire constitué de brochures et d'affiches (construction européenne, institutions, Etats membres, mobilité, etc.)
- ✓ un répertoire des sites Internet de référence installé sur un poste informatique de votre structure (institutions européennes, centres d'information sur l'Europe en France, société civile, etc.).

Les Kiosques Europe, animés par le personnel de la structure d'accueil en collaboration avec les centres d'information Europe Direct, auront pour vocation de devenir de véritables relais auprès des jeunes, mais également auprès des professionnels.

Les structures possédant un Kiosque Europe deviendront des partenaires privilégiés des centres Europe Direct et seront prioritaires pour bénéficier de leurs services (interventions, prêt d'expositions et de jeux, etc.).



## Coordination du projet

Les Kiosques Europe sont un projet EUROPE DIRECT coordonné par les Centres d'information de Saint-Germain-en-Laye (Claudia Dombrowsky), de Versailles (Emmanuelle Legeai Bograt) et de Cergy Pontoise (Ophélie Boudet).

Ce projet est ouvert à l'ensemble des structures accueillant des jeunes, telles que les établissements scolaires de l'académie de Versailles (CDI des collèges et lycées), les Missions Locales, les maisons de quartier, les Bureaux et Points Information Jeunesse (BIJ/PIJ) des Yvelines et du Val d'Oise, etc. Les trois centres d'information Europe Direct se répartiront les structures en fonction de leurs partenariats déjà établis, de leur situation géographique, mais aussi de leurs sujets de prédilection.

<p><b>Yvelines Information Jeunesse</b>                  2 place Charost                  78000 VERSAILLES                  Tél. : 01 39 50 11 13  <a href="mailto:europedirect78@yij78.org">europedirect78@yij78.org</a>  <a href="http://www.yij78.org">www.yij78.org</a></p> 	<p><b>Centre Information Jeunesse du Val d'Oise</b>                  1 place des Arts                  Parvis de la Préfecture                  95000 CERGY                  Tél. : 01 34 41 67 66  <a href="mailto:cied@cij95.asso.fr">cied@cij95.asso.fr</a>  <a href="http://cij.valdoise.fr">http://cij.valdoise.fr</a></p> 	<p><b>Maison de l'Europe des Yvelines</b>                  Espace Paul et André Véra                  2 rue Henri IV                  78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE                  Tél. : 01 39 73 63 52  <a href="mailto:contact@maison europe78.eu">contact@maison europe78.eu</a>  <a href="http://www.maison europe78.eu">www.maison europe78.eu</a></p> 
---	---	---





# Nos partenaires



**Yvelines**  
Conseil général



Avril 2013